COMMISSION REGIONALE DES ARBITRES

MARQUEURS CHRONOMETREURS

RECLAMATION

RAPPORT

de Mme, Melle, M.

☐ Arbitre ☐ Aide-Arbitre

☐ Marqueur ☐ Chronométreur

☐ Opérateur 24'' ☐ Aide-Marqueur

LA RENCONTRE

☐ RF1 ☐ RF2 ☐ RF3
☐ RM1 ☐ RM2 ☐ RM3A
☐ RM3B

☐ Autre compétition : ……..
Date : …….. Lieu : ……..
Equipe A : ……
Equipe B : ……

MOMENT DE LA RECLAMATION

- La réclamation a été déclarée :
  A la …….. Minute de la

☐ 1ère période ☐ 2ème période ☐ 3ème période ☐4ème période Prolongation ①②③④○

- Le score était de : Equipe A : …… Equipe B : …….

a) Immédiatement.
Le ballon était mort et le chronomètre de jeu arrêté : ☐ OUI ☐ NON

b) Au premier arrêt de jeu.
Le ballon était vivant au moment de la faute supposée commise : ☐ OUI ☐ NON

c) Après la rencontre et après un laps de temps de …….. minutes : ☐ OUI ☐ NON

par :
☐ l'Entraîneur ☐ Le Capitaine en Titre ☐ Le Capitaine en Jeu ☐ Le Capitaine en Titre et en Jeu

- La réclamation a été inscrite par : …… sous la dictée de : ……

- Le réclamant est venu dicter la réclamation immédiatement après la fin de la rencontre ☐ OUI ☐ NON
Si NON, combien de temps après s'est-il manifesté ? Minutes

- Pour quelle(s) raison(s) ?……

- Le capitaine de l'équipe adverse a pris connaissance de la réclamation ? ☐ OUI ☐ NON

- Si non, pourquoi ? ……

Expliquez de manière détaillée la décision prise (au verso de cette feuille).

Fait à ……, le …… / …… / ……

Signature :

Rapport à adresser dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre à la LIGUE D'AUVERGNE DE BASKET-BALL pour toutes les rencontres opposant des équipes engagées dans les compétitions régionales.
LIGUE D'AUVERGNE DE BASKET-BALL – Mr le Président de la Ligue – 5, Place de Regensburg – 63000 CLERMONT-FD
Site Internet : www.basketauvergne.com – Adresse E.Mail : basket.auvergne@wanadoo.fr